



## Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 46

Mercredi 11 décembre 2019

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet [www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch).

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: CHF -80 le mm + TVA (63 mm de large).

Le conseil communal et l'administration souhaitent d'ores et déjà de Joyeuses Fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Belprahon, le 11 décembre 2019

Le Conseil communal

### Déneigement

Afin de faciliter les travaux de déneigement, les propriétaires de véhicules voudront bien éviter de laisser leurs véhicules en stationnement sur la chaussée. Les rues où stationneront des véhicules ne seront pas déneigées.

Merci pour votre compréhension.

Belprahon, le 11 décembre 2019

Le secrétariat communal

### Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée communale du 4 décembre 2019

Conformément à l'article 73, 1<sup>er</sup> alinéa, du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée communale du 4 décembre 2019 est déposé publiquement durant 30 jours au secrétariat communal, soit du 11 décembre 2019 au 10 janvier 2020 où il peut être consulté durant les heures d'ouverture ou uniquement sur rendez-vous.

Horaire: Lundi de 18h30 à 19h30

Durant le dépôt public, il est possible de former opposition contre le contenu. L'opposition doit être adressée au Conseil communal dûment signée et motivée.

Champoz, le 11 décembre 2019

Le Conseil communal



## Arrondissement

Administration générale

### Hôtellerie et restauration

Heures de fermeture les 31 décembre 2019 et 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2020

La nuit de Saint-Sylvestre, les établissements d'hôtellerie et de restauration du canton de Berne peuvent rester ouverts sans heure limite.

La nuit du 1<sup>er</sup> au 2 janvier 2020, ainsi que la nuit du 2 au 3 janvier 2020, les établissements d'hôtellerie et de restauration doivent fermer à 3h30 au plus tard. Il n'est pas nécessaire de demander des autorisations supplémentaires de dépassement d'horaire.

Nous prions chacun, clients et restaurateurs, d'éviter tout tapage nocturne et souhaitons de joyeuses fêtes.

Courtelay, le 4 décembre 2019

La préfète: S. Niederhauser



## Corcelles

### Avis de construction

Maître d'ouvrage: Rosmarie Gigandet, Clos du Vélie 83, 2747 Corcelles

Auteur du projet: Rosmarie Gigandet, Clos du Vélie 83, 2747 Corcelles

Emplacement: Parcelle N° 584, Clos la Jus 45, 2747 Corcelles

Projet: Installation d'une roulotte prévue pour l'exposition de meubles

Dimensions: selon plans déposés

Dérogation: art. 81 LR L'OPC a accordé la dérogation à min. 2.50m du bord de la route cantonale sous réserve des conditions et charges mentionnées dans leur décision du 21.10.2019.

Zone d'affectation: village ancien

Dépôt public de la demande avec plans jusqu'au 10 janvier 2020, auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Les oppositions ou les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues jusqu'au terme du dépôt.

Corcelles, le 11 décembre 2019

Secrétariat communal



## Belprahon

### Vice-maire

M. Serge Rubin a été nommé vice-maire pour l'année 2020.

Belprahon, le 11 décembre 2019

Le Conseil communal

### Contrôle de caisse

La Fiduciaire Soresa a procédé en date du 21 novembre 2019 à un contrôle de caisse à l'improviste et tout a été trouvé en ordre. Le Conseil communal remercie la caissière pour la bonne tenue des comptes.

Belprahon, le 11 décembre 2019

Le Conseil communal

### Fermeture de l'administration communale

L'administration communale sera fermée du 23 décembre 2019 au 5 janvier 2020. Réouverture aux heures habituelles (jeudi 15h-17h), dès la semaine du 6 janvier 2020.



## Champoz

### Election d'un membre du Conseil communal / Assemblée extraordinaire

En vertu de l'art. 3, lettre b, du Règlement d'organisation (RO) de la Commune mixte de Champoz du 01.01.2016, l'assemblée communale extraordinaire du 17 février 2020 devra procéder, selon le système majoritaire, à l'élection d'un membre du Conseil communal pour une nouvelle période de quatre ans débutant le 18 février 2020 au lieu du 1<sup>er</sup> janvier 2020:

Les listes des candidat(e)s doivent être déposées jusqu'au

**Vendredi 3 janvier 2020 à 17h  
au secrétariat communal de Champoz.**

Chaque candidature ou liste de candidat(e)s doit être signée par au moins 8 ayants droit au vote en matière communale y compris la signature obligatoire du candidat(e) (art. 55, 2e al. RO). Ils et elles ne peuvent pas plus retirer leur signature après le dépôt de la liste.

Champoz, le 11 décembre 2019

Le Conseil communal



## Court

### Procès-verbal de l'Assemblée municipale du 11 mars 2019

Une opposition a été formée à l'encontre du procès-verbal de l'Assemblée municipale du 11 mars 2019. Cette opposition, qui faisait état d'erreurs dans la rédaction de deux paragraphes dudit procès-verbal, a été admise par le Conseil municipal. Ce dernier a procédé à la correction d'un paragraphe en page 595 et d'un paragraphe en page 598.

En vertu de l'article 77 alinéa 3 du règlement d'organisation de la commune municipale de Court, le Conseil municipal a approuvé le procès-verbal de l'Assemblée municipale du 11 mars 2019, après y avoir apporté les corrections précitées.

Le procès-verbal ainsi approuvé peut être consulté à l'administration municipale durant les heures d'ouverture du guichet. En vertu des articles 60 et suivants de la Loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA; RSB 155.21), la décision d'approbation du procès-verbal peut être attaquée par voie de recours auprès de la Préfecture du Jura bernois (rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary) dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication. Tout recours doit être déposé par écrit et respecter les conditions de forme fixées à l'article 32 LPJA.

Court, le 11 décembre 2019  
Municipalité de Court, Conseil municipal

## Administration municipale Fermeture de fin d'année

Le guichet de l'administration municipale fermera ses portes le vendredi 20 décembre 2019 à 12h et les rouvrira le lundi 6 janvier 2020 à 10h30. En cas d'urgence, une permanence téléphonique sera assurée du lundi au vendredi (à l'exception des 25-26 décembre 2019 et 1<sup>er</sup>-2 janvier 2020), le matin entre 10h30 et 11h30, au 032 497 71 12.

Le personnel et les membres du Conseil municipal profitent de l'occasion pour souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année à l'ensemble de la population.

Court, le 11 décembre 2019  
Municipalité de Court, Conseil municipal

## Service social Centre-Orval Fermeture de fin d'année

L'antenne de Court du Service social Centre-Orval sera fermée du vendredi 20 décembre 2019 au mercredi 8 janvier 2020 compris. L'antenne rouvrira ses portes le jeudi 9 janvier 2020 à 10h.

Le Service social Centre-Orval vous souhaite d'ores et déjà de joyeuses fêtes de fin d'année.

Court, le 11 décembre 2019  
Service social Centre-Orval



## Crémînes

### Avis de construction

Demande «Après coup»

Requérants: Kladoumbaye Yohann et Sarah, Les Planches 171, 2746 Crémînes

Emplacement: Parcelle N° 206, au lieu-dit: Rue de la Jatte 32

Projet: Façade Nord: suppression d'une porte, remplacée par une fenêtre. Façade Ouest: remplacement d'une fenêtre par une porte-fenêtre, remplacement d'une partie de la façade en bois par des briques + crépi et création d'une porte-fenêtre.

Façade Sud: remplacement d'une partie de la façade en bois par des briques + crépi et création d'une fenêtre. Réfection du toit.

Dimensions: selon plans déposés

Genre de construction: selon plans déposés

Zone: mixte - Centre C

Recensement architectural: ensemble bâti A

Dépôt de la demande, avec plans **jusqu'au 3 janvier 2020 inclusivement** auprès du secrétariat communal de Crémînes durant les heures d'ouverture. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Durant la fermeture des fêtes de fin d'année du bureau communal, le dossier peut être consulté en prenant rendez-vous aux N°s de tél. suivants: 077 450 83 27 ou 076 319 03 71

Crémînes, le 4 décembre 2019

Secrétariat communal



## Eschert

### RAPPEL – assemblée communale

Le Conseil communal rappelle aux citoyens-ennes ayant le droit de vote en matière communale que la prochaine assemblée communale se tiendra le jeudi 12 décembre 2019 à 20h à la Maison communale à Eschert avec l'ordre du jour suivant:

#### Ordre du jour

1. Discuter et approuver le budget 2020 du Syndicat scolaire du Grand Val.
2. Discuter et approuver le budget 2020 de la commune mixte d'Eschert avec:
  - la quotité d'impôt (inchangée);
  - la taxe immobilière (inchangée);
  - la taxe d'exemption du service actif dans le corps de sapeurs-pompiers (modifiée à 5% de l'impôt cantonal, minimum Fr. 0.-, maximum Fr. 450.-, pour les personnes dont l'âge est compris entre 20 et 50 ans).
3. Discuter et approuver la modification du règlement d'organisation de la commune mixte d'Eschert concernant la compétence relative aux bons de garde.
4. Discuter et approuver le règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population lors de catastrophes, de situations d'urgence, d'événements majeurs et de grandes manifestations.
5. Election de l'organe de vérification des comptes.
6. Promotions civiques.
7. Divers.

Eschert, le 11 décembre 2019

Le Conseil communal



## Grandval

### Fermeture du bureau communal

Le bureau communal sera exceptionnellement fermé les 11 et 12 décembre 2019.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Grandval, le 4 décembre 2019

Le Conseil municipal

### Fermeture de fin d'année

En raison des fêtes de fin d'année, le bureau communal sera fermé du lundi 23 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020.

La déchetterie sera également fermée durant les fêtes.

Réouverture du bureau mercredi 8 janvier 2020 à 9h30.

En cas d'urgence uniquement, vous pouvez contacter M. Ian Laubscher au 079 335 80 12.

Si vous désirez des cartes journalières, nous vous prions de les réserver via le site internet: [www.grandval.ch](http://www.grandval.ch). Les réservations ne seront traitées qu'au retour de la secrétaire.

Les dossiers en dépôt public peuvent être consultés sur rendez-vous en téléphonant au 076 440 98 14 de 9h à 10h les jours ouvrables.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons d'ores et déjà de joyeuses fêtes de fin d'année.

Grandval, le 11 décembre 2019

Le Conseil municipal

### Bourgeoisie de Grandval

#### Nouveauté - Bois de feu sec

Possibilité de commander du bois de feu de nos forêts, **sec de plus de 2 ans et prêt à mettre dans les fourneaux ou cheminées!**

Les prix sont les suivants:

Fr. 130.- / stère, feuillu - scié et fendu en bûches de 25cm

Fr. 125.- / stère, feuillu - scié et fendu en bûches de 33cm

Livraison à domicile (à Grandval ou proche) possible pour le prix de Fr. 20.- / stère.

Le bois de feu est disponible dans les deux semaines après commande.

Les personnes intéressées peuvent passer commande par e-mail à [bourgeoisie.grandval@bluewin.ch](mailto:bourgeoisie.grandval@bluewin.ch) ou par téléphone au 032 499 94 82.

Grandval, le 9 décembre 2019

Le conseil de bourgeoisie de Grandval



## Loveresse

### Communiqué du Conseil

#### Bois de feu

Pour les stères de bois, merci de passer commande jusqu'à fin février auprès de M Francis Voiblet tél. 079 828 87 63. Prix du stère Fr. 70.-.

#### Vice-maire 2020

Le conseil communal a nommé M<sup>me</sup> Christiane Stork en qualité de vice-maire pour 2020.

#### Fermeture de l'administration communale

L'administration communale sera fermée du 23 décembre 2019 au 5 janvier 2020.

Réouverture le lundi 6 janvier 2020 selon l'horaire habituel.

Le conseil communal et l'administration communale souhaitent d'ores et déjà de Joyeuses Fêtes de fin d'année à toutes et tous.

#### Permis de construire

Un permis de construire a été octroyé par le conseil communal à l'Office des immeubles et des constructions du canton de Berne pour la création de 3

**Validation de vos avis sur la plateforme: lundi 14h**

ouvertures en façades Nord-Ouest et Est pour sortie de secours et construction de 2 escaliers extérieurs de secours pour l'évacuation des personnes du bâtiment N° 9 de la Fondation rurale interjurassienne, parcelle N° 683 au lieu-dit Beau-Site.

Loveresse, le 5 décembre 2019

Conseil communal



## Moutier

### Fermeture des bureaux de l'administration communale

Les bureaux de l'administration communale de Moutier seront fermés:

**du lundi 23 décembre 2019 à 17 h  
au lundi 6 janvier 2020 à 8 h**

Nous vous rappelons le N° du Service de piquet des Services industriels (eau-électricité) en cas d'urgence: 032 494 12 22.

D'autres numéros d'urgence: Police 117  
Feu 118  
Ambulance 144

Nous vous souhaitons de belles et joyeuses fêtes de fin d'année.

Moutier, le 11 décembre 2019

Le Conseil municipal



## Perrefitte

### Avis de construction

*Maître d'ouvrage:* M. Jérôme Lötscher, Ahornstrasse 9, 9424 Rheineck

*Auteur du projet:* Kipfer Danael CAO, Grand-Rue 149, 2720 Tramelan

Réfection de la toiture et remplacement des deux portes de garages existantes par une grande porte sectionnelle de 6 m x 2.25 m avec porte de service et partie supérieure vitrée. Bâtiment N° 21b sis sur parcelle N° 699 au lieu-dit «Les Nerfs».

*Dimensions:* selon plans déposés

*Zone:* HA2

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 3 janvier 2020 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement. Dès le 23 décembre 2019, le dossier peut être consulté en prenant rendez-vous au numéro de portable suivant: 078 621 68 91.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Perrefitte, le 4 décembre 2019

Le Conseil municipal



## Petit-Val

### Avis de construction

*Requérante:* Saucy Daisy, Dos la Velle 72, 2718 Lajoux

*Emplacement:* Plaine Fin 17b, 2716 Sornetan, parcelle N° 7

*Projet:* Reconstruction de garages et d'un local de rangement suite à l'incendie

*Genre de construction:* selon plans déposés

*Dimensions:* selon plans déposés

*Zone:* Centre ancien

*Dérogation:* art. 213, chiffre 9 RCC de Sornetan pour les portes de garage grises

Dépôt de la demande avec plans, **jusqu'au 3 janvier 2020 inclusivement** auprès de l'Administration communale de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Durant la fermeture de l'administration communale du 23 décembre 2019 au 5 janvier 2020, le dossier peut être consulté **sur rendez-vous préalablement convenu** avec Monsieur Jean-Michel Carnal, au numéro 079 292 86 74.

Souboz, le 4 décembre 2019

Secrétariat communal

### Mise au concours

Les communes de Saucourt et Petit-Val mettent au concours un poste de

**secrétaire-administrateur/trice des finances pour un taux d'occupation de 15% à 20%**

(le taux d'occupation sera réévalué lorsque le syndicat sera opérationnel)

pour le syndicat scolaire de l'école enfantine et primaire et l'école à journée continue des communes de Saucourt et Petit-Val.

Votre mission être en charge du secrétariat et de la comptabilité du syndicat scolaire en collaboration avec la direction des écoles.

#### Votre profil

- Être titulaire d'un CFC d'employé/e de commerce ou d'une formation équivalente
- Avoir des connaissances en comptabilité (MCH2)
- Disposer d'une aisance rédactionnelle
- Être parfaitement à l'aise avec les outils informatiques
- Avoir le sens du devoir et le souci du travail bien fait
- Être avenant/e, consciencieux/se et motivé/e
- Collaborer avec les différents acteurs gravitant autour des écoles enfantine et primaire et de

l'école à journée continue de Saucourt et de Petit-Val

*Entrée en fonction:* 1<sup>er</sup> mars 2020 ou à convenir.

Le cahier des charges peut être consulté auprès de l'administration communale de Saucourt. Des renseignements peuvent être obtenus auprès de Patricia Paroz, secrétaire municipale de Saucourt, 032 481 24 03.

Les dossiers de candidature, comprenant les documents usuels sont à adresser par courrier postal jusqu'au 10 janvier 2020 à la Municipalité de Saucourt, Pré Paroz 1, 2712 Le Fuet. La mention « offre de service » devra figurer sur l'enveloppe.

Souboz, le 11 décembre 2019

Conseils communaux de Saucourt et Petit-Val



## Roches

### Fêtes de fin d'année

#### Fermeture Administration communale

En raison des fêtes de fin d'année, les bureaux de l'administration communale seront fermés du 19 décembre 2019 au 6 janvier 2020.

**Exceptionnellement, le secrétariat communal sera ouvert le vendredi 3 janvier 2020, de 15 h à 17 h pour la réception des listes de l'élection d'un(e) conseiller(e) communal(e) du 9 février 2020.**

Le Conseil communal ainsi que le personnel de l'administration souhaitent à toutes et à tous de Joyeuses Fêtes, la santé et la joie pour 2020.

Roches, le 3 décembre 2019

Conseil communal



## Saucourt

### Mise au concours

Les communes de Saucourt et Petit-Val mettent au concours un poste de

**secrétaire-administrateur/trice des finances pour un taux d'occupation de 15% à 20%**

(le taux d'occupation sera réévalué lorsque le syndicat sera opérationnel)

pour le syndicat scolaire de l'école enfantine et primaire et l'école à journée continue des communes de Saucourt et Petit-Val.

#### Votre mission

Être en charge du secrétariat et de la comptabilité du syndicat scolaire en collaboration avec la direction des écoles.

#### Votre profil

- Être titulaire d'un CFC d'employé/e de commerce ou d'une formation équivalente
- Avoir des connaissances en comptabilité (MCH2)

**Retrouvez la feuille officielle d'avis du district  
de Moutier en version électronique sur  
[www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch)**



- Disposer d'une aisance rédactionnelle
- Être parfaitement à l'aise avec les outils informatiques
- Avoir le sens du devoir et le souci du travail bien fait
- Être avenant/e, consciencieux/se et motivé/e
- Collaborer avec les différents acteurs gravitant autour des écoles infantine et primaire et de l'école à journée continue de Saicourt et de Petit-Val

Entrée en fonction: 1<sup>er</sup> mars 2020 ou à convenir.

Le cahier des charges peut être consulté auprès de l'administration communale de Saicourt. Des renseignements peuvent être obtenus auprès de Patricia Paroz, secrétaire municipale de Saicourt, 032 481 24 03.

Les dossiers de candidature, comprenant les documents usuels sont à adresser par courrier postal jusqu'au 10 janvier 2020 à la Municipalité de Saicourt, Pré Paroz 1, 2712 Le Fuet. La mention «offre de service» devra figurer sur l'enveloppe.

Le Fuet, le 11 décembre 2019

Conseils communaux de Saicourt et Petit-Val

## Informations communales

### Vice-maire

Le Conseil municipal a nommé M. Romain Koller de Bellelay en qualité de vice-maire pour l'année 2020.

### Procédure électronique d'octroi des permis de construire

Le Conseil municipal a pris la décision d'introduire la procédure électronique d'octroi des permis de construire le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

### Commission d'urbanisme

M. Wilfred Paroz a pris la décision de démissionner de son poste de membre de la commission d'urbanisme au 31 décembre 2019. Le Conseil municipal est à la recherche d'une personne intéressée à rejoindre la commission d'urbanisme. Les personnes intéressées peuvent s'annoncer au bureau municipal.

### Analyse d'eau potable

Le laboratoire cantonal a procédé à deux prélèvements d'eau le 12 novembre 2019 (école à Saicourt et halle de gymnastique au Fuet). Les échantillons étaient en règle au regard des critères mentionnés. Le détail des analyses peut être consulté sur le site Internet de la commune sous la rubrique «News» ou au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

### Fermeture du bureau municipal

Durant les fêtes de fin d'année, le bureau municipal sera fermé du lundi 23 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020. Réouverture selon l'horaire normal dès le mardi 7 janvier 2020.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Le Fuet, le 11 décembre 2019

Conseil municipal



## Saules

### Informations du conseil communal

#### Fête de Noël

La traditionnelle Fête de Noël aura lieu à la salle communale le **vendredi 20 décembre 2019 à 19 h 30**.

Saules, le 4 décembre 2019

Conseil communal

[www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch)

### Informations du conseil communal

#### Fermeture du bureau communal

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le bureau communal sera fermé du lundi 23 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020 y compris.

En cas d'urgence, il faudra s'adresser à la police cantonale par le 117 ou au maire au 079 825 64 50.

Saules, le 11 décembre 2019

Conseil communal



## Seehof

### Gemeinde Seehof

#### Mitteilung Änderung der Vertretung im Sozialwesen

Die Gemeindeversammlung und der Gemeinderat Seehof haben beschlossen die Sozialdienste von Moutier nach Centre-Orval, Valbirse zu wechseln.

Das Organisationsreglement und das Reglement Übertragung der Aufgaben im Bereich Sozialhilfe wurden geändert und treten am 1. Januar 2020 in Kraft.

Seehof, 11. November 2019

Der Gemeinderat Seehof



## Sorvilier

### Bourgeoisie de Sorvilier

#### Procès-verbal de l'assemblée de novembre 2019

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée bourgeoise

Le procès-verbal de l'assemblée de la commune bourgeoise de Sorvilier du 29 novembre 2019 est déposé publiquement à l'administration bourgeoise de Sorvilier (Rue Principale 19) à partir du 11 décembre 2019 durant 20 jours. Durant ce délai, les ayants-droits au vote peuvent former opposition auprès du Conseil de Bourgeoisie.

Sorvilier, le 4 décembre 2019

Le conseil de bourgeoisie

### Bourgeoisie de Sorvilier

#### Mise au concours

Suite au départ de la titulaire, la commune bourgeoise de Sorvilier met au concours un poste de:

**Secrétaire de bourgeoisie(e) à 10%**

#### Profil souhaité:

- CFC d'employé(e) de commerce ou équivalent
- Aisance rédactionnelle, méthode de travail, sens logique, autonomie, grande polyvalence
- Excellente maîtrise des logiciels informatiques de bureautique usuels
- Flexibilité, rigueur, discrétion, sens de l'organisation et des responsabilités
- Aisance dans les contacts avec la population et les autorités
- Maîtrise de la langue française
- Expérience dans un poste similaire: un atout

#### Activités:

- Organiser, planifier, superviser l'ensemble des tâches et activités inhérentes à l'administration générale

- Préparer les dossiers, assister aux séances du Conseil et aux assemblées bourgeoises
- Assurer le suivi des décisions et la rédaction des procès-verbaux
- Divers autres travaux de secrétariat selon le cahier des charges

Entrée en fonction: immédiate ou à convenir

Ce poste est cumulable avec le poste d'administrateur(trice) des finances

Et un poste de:

**Administrateur(trice) des finances à 10%**

Profil souhaité:

- CFC d'employé(e) de commerce ou équivalent
- Aisance rédactionnelle, méthode de travail, sens logique, autonomie, grande polyvalence
- Excellente maîtrise des logiciels informatiques et plus particulièrement des modules de comptabilité, facturation et salaires
- Connaissance des logiciels Crésus et du modèle comptable harmonisé MCH2 serait un avantage
- Flexibilité, rigueur, discrétion, sens de l'organisation et des responsabilités
- Aisance dans les contacts avec la population et les autorités
- Maîtrise de la langue française
- Expérience dans un poste similaire: un atout

#### Activités:

- Tenue de la comptabilité
- Administration du patrimoine et des engagements financiers
- Planification financière, budget et comptes annuels
- Facturation
- Suivi des débiteurs
- Etablir les décomptes et statistiques pour le canton et la confédération
- Gestion des salaires, décomptes assurances sociales.

Entrée en fonction: immédiate ou à convenir

Ce poste est cumulable avec le poste de secrétaire de bourgeoisie.

Les candidatures accompagnées des documents usuels (curriculum vitae, lettre de motivation et certificats) sont à adresser à la Bourgeoisie de Sorvilier, A l'att. de M<sup>me</sup> Gisèle Romy, Rue Principale 19, 2736 Sorvilier jusqu'au 6 janvier 2020, avec la mention «Postulation».

Sorvilier, le 4 décembre 2019

Le conseil de bourgeoisie



## Tavannes

### Avis de construction

Requérante: Su SA, Grand-Rue 98, 2603 Péry.

Auteur du projet: Cicour-Engineering Sàrl, La Praye 7, 2608 Courtelary.

Emplacement: parcelle N° 2282, au lieu-dit: «La Combe / Malvaux», commune de Tavannes.

Projet initial: construction d'un dépôt pour stockage de boissons, comprenant une zone de préparation de commandes ainsi que des bureaux, locaux sanitaires, salle de pose et locaux techniques, démolition de la poudrière et de son accès au sud de la parcelle.

Modifications: rehaussement du bâtiment, abaissement du remblai, suppression de la fenêtre en façade Est, aménagement d'un ascenseur extérieur et modification de l'orientation de l'escalier extérieur en façade Ouest, modification des ouvertures

en façades Ouest et Nord (fenêtres), aménagement d'une porte dans la porte sectionnelle en façade Sud, aménagement de deux logements de service avec terrasses et nouvelle redistribution des locaux dans les étages.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zones : A10 « Malvaux ».

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 3 janvier 2020 inclusivement** auprès de l'administration communale de Tavannes. Les oppositions ou réserves de droit, **uniquement contre les modifications**, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 4 décembre 2019.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

### Mise au concours

Pour sa bibliothèque régionale, comprenant un secteur adulte et un secteur jeunesse, la municipalité de Tavannes met au concours un poste de

#### bibliothécaire

#### Profil / conditions :

- être en possession d'un diplôme d'agent(e) en information documentaire, BBS ou d'une formation jugée équivalente
- bonne connaissance des outils informatiques
- intérêt évident pour la littérature destinée aux adultes et aux jeunes
- taux d'occupation de 45.24% représentant 19 heures par semaine
- entrée en fonction le 1<sup>er</sup> mai 2020, ou date à convenir
- salaire selon l'échelle des traitements du canton de Berne

Les offres avec documents usuels sont à adresser au Conseil municipal de Tavannes jusqu'au 10 janvier 2020. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la responsable de la bibliothèque M<sup>me</sup> Noverraz (032 481 23 62) ou du secrétariat municipal (032 482 60 43).

Tavannes, le 11 décembre 2019

Conseil municipal Tavannes

### Mérites Culturels et Sportifs

Contrairement à ce qui a été initialement prévu, la manifestation se déroulera le

**mercredi 11 décembre à 18h30**  
à la salle communale – Rue du Foyer 1

Toute la population est aimablement invitée à y participer.

Tavannes, le 11 décembre 2019

Secrétariat municipal

### Avis de construction

Requérants : M<sup>me</sup> et M. Christelle et Marcel Wüthrich, rue de la Côte 11, 2710 Tavannes.

Auteur du projet : Roland Marcionetti SA, rue de Soleure 42, 2740 Moutier.

Projet : installation d'un poêle à bois avec un canal de fumée en façade nord-ouest du bâtiment Rue de la Côte 11 sis sur la parcelle N° 1305 en zone H2.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 10 janvier 2020 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 11 décembre 2019

Le chef des travaux publics



### Avis de construction

Modification de la demande de permis de construire du 1<sup>er</sup> octobre 2019, publiée les 16 et 23 octobre 2019 dans la Feuille officielle d'avis du district de Moutier.

Requérant : Madame et Monsieur Azizova Zezag et Tankaeu Uvays, Rue Principale 17, 2735 Bévillard

Auteur du projet : Heimann Olivier Sàrl, architecte HES, Rue Aimé Charpilloz 4, 2735 Bévillard

Propriétaire foncier : Madame et Monsieur Azizova Zezag et Tankaeu Uvays, Rue Principale 17, 2735 Bévillard

Projet : rénovation de la toiture (sous-couverture et tuiles) tuiles TC anthracite, lavage et peinture des façades blanc Kalori 5a ET ISOLATION PÉRIPHÉRIQUE DE 16CM, à la Rue Principale 17, sur parcelle N° 326, en zone Centre, à Bévillard, commune de Valbirse

Recensement architectural : bâtiment digne de conservation

Dépôt public, au secrétariat communal, de la demande avec plans **jusqu'au 3 janvier 2020**. Les oppositions et les réserves de droit dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues au secrétariat communal jusqu'à cette date inclusivement.

Bévillard, le 29 novembre 2019

Commune mixte de Valbirse

### Ecole primaire Valbirse

#### Marché de Noël

Cette année, l'école primaire de Valbirse et l'Ecole à journée continue organisent un marché de Noël commun pour la population. Les élèves et leurs enseignants vous donnent rendez-vous :

le vendredi 13 décembre 2019 de 16h à 20h  
à l'école primaire de Bévillard.

Vous aurez l'occasion de vous restaurer avec des crêpes, hot-dogs, soupe, chili, hot-fondue, et d'autres spécialités ainsi qu'un verre de vin chaud, thé ou sirop. Diverses confections vous seront proposées aux différents stands tenus par les élèves.

Le bénéfice des ventes sera reversé à l'association Réseau Migration Valbirse et environs.

Durant le marché de Noël, trois concerts vous seront également présentés à 18h, 18h45 et 19h15.

Les élèves de Valbirse vous attendent avec impatience. Venez nombreux !

Bévillard, le 25 novembre 2019

Secrétariat communal

### Fêtes de fin d'année – Horaire de l'administration communale

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le bureau communal sera fermé dès le lundi 23 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020 y compris.

Réouverture selon l'horaire habituel le lundi 6 janvier 2020 à 10h.

Les Autorités communales ainsi que le personnel profitent de l'occasion pour adresser, à la population, ses meilleurs vœux à l'approche des fêtes de fin d'année.

Bévillard, le 10 décembre 2019

Secrétariat communal

### Conseil général – démissions et élections

Lors de sa dernière séance, le Conseil général a pris acte avec regrets des démissions de Messieurs Pascal Weber, PLR et sympathisants ainsi que Enrico Bernasconi, Liste libre, pour le 31 décembre 2019.

Pour les remplacer, le Conseil communal a déclaré élus les viennent-ensuite des partis politiques concernés, à savoir Messieurs Steve Morand, PLR et sympathisants ainsi que Joao Dias de Campos, Liste libre, au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

L'Exécutif communal remercie les démissionnaires pour leur engagement au sein de la collectivité publique et félicite les nouveaux élus et leur souhaite plein succès dans l'exercice de leur nouveau mandat.

Bévillard, le 10 décembre 2019

Conseil communal

### Administration communale

Vous cherchez encore une idée cadeau pour les fêtes ? Nous avons des livres sur Bévillard et Malle-ray en stock qui feront plaisir à vos proches.

Vous pouvez en obtenir à l'administration communale durant les heures d'ouverture.

Joyeuses fêtes de fin d'année

Bévillard, le 10 décembre 2019

Secrétariat communal

## Calendrier des parutions 2019

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution
51	47	18.12.2019	mercredi

52                      25.12.2019                      SUPPRIMÉ

# **informations pratiques**



## **Moutier**

Municipalité de Moutier  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1  
Case postale 927  
2740 Moutier

### **Heures d'ouverture**

Tous les bureaux municipaux (sauf Service social):

**Lu – me** 8 h à 11 h et 14 h à 17 h

**Judi** 8 h à 11 h et 14 h à 18 h

**Vendredi** 8 h à 11 h et 14 h à 16 h

### **Service social:**

**Lu – ma et ve** 9 h à 11 h et 14 h à 16 h

**Mercredi** 14 h à 16 h

**Judi** 9 h à 11 h et 14 h à 18 h

### **Téléphones**

Centrale 032 494 11 11

Fax 032 493 12 19

Chancellerie 032 494 11 11

Impôts 032 494 11 21

Caisse municipale 032 494 11 25

Contrôle des habitants 032 494 11 27

Service social 032 494 11 34

Agence AVS 032 494 11 39

Service sécurité 032 494 11 29

Bâtiments/Urbanisme/  
Travaux publics 032 494 13 33

Electricité/Eau/  
Service de piquet 032 494 12 22

### **Service de renseignements juridiques**

Chancellerie municipale 032 494 11 11

### **Carte journalières (prix Fr. 48.-)**

Caisse municipale 032 494 11 25

### **Services techniques – Travaux publics**

Point de récolte de la Halle aux marchandises

### **Horaire**

**Lundi à jeudi** de 7 h à 20 h

**Vendredi** de 7 h à 16 h

Les citoyens sont invités à respecter les horaires d'ouverture et à ne déposer aucun déchet ou objet en dehors de ces heures.

### **Site internet**

[www.moutier.ch](http://www.moutier.ch)

### **Courriel**

[info@moutier.ch](mailto:info@moutier.ch)

# **informations pratiques**



## **Court**

Municipalité de Court  
Rue de la Valle 19  
2738 Court

Tél.: 032 497 71 10  
[www.court.ch](http://www.court.ch)  
[contact@court.ch](mailto:contact@court.ch)

Heures d'ouverture:  
notre administration est disponible tous les jours durant les heures de bureau pour les appels téléphoniques.  
Notre guichet est ouvert tous les matins (lundi à vendredi) de 10h30 à 12h, le mardi après-midi de 15h30 à 18h30, le me et je après-midi de 15h30 à 17h.



## **Eschert**

Commune mixte d'Eschert  
Rue du Tilleul 1  
2743 Eschert

Tél.: 032 493 40 85  
[secretariat@eschert.ch](mailto:secretariat@eschert.ch)  
[www.eschert.ch](http://www.eschert.ch)

**Heures d'ouverture écopoint pour la ferraille**  
Ouvert tous les 1<sup>ers</sup> samedis du mois (sauf janvier et août, le 2<sup>e</sup> samedi du mois) de 11h à 12h, pour les dates effectives, se référer au mémodéchets de la commune.



## **Grandval**

Secrétariat municipal  
Grand-Rue 29  
2745 Grandval

Téléphone du secrétariat: 032 499 95 55  
Natel pour les cartes journalières: 079 729 56 89  
Courriel: [secretariat@grandval.ch](mailto:secretariat@grandval.ch)

Heures d'ouverture: Mercredi matin de 9h30 à 10h30  
Jeudi soir de 18h à 19h30 ou sur rendez-vous

Déchetterie ouverture: Jeudi soir de 17h à 19h

Site internet: [www.grandval.ch](http://www.grandval.ch)



## **Seehof**

Commune municipale  
Gross-Karlisberg 23a  
2747 Elay / Seehof

Tél. 032 499 96 60  
[gemeimnde@gemeindeseehof.ch](mailto:gemeimnde@gemeindeseehof.ch)

Ouvert le lundi de 9h à 11h

# **informations pratiques**



## **Tavannes**

Administration municipale  
Grand-Rue 1  
2710 Tavannes

### **Heures d'ouverture**

Lu – ve 9 h 30 à 11 h 45 et 15 h à 17 h

Jeudi 9 h 30 à 11 h 45 et 15 h à 18 h

### **Adresse courriel**

secretariat@tavannes.ch

### **Téléphones**

Centrale	032 482 60 40
Secrétariat	032 482 60 43
Caisse	032 482 60 44
Contrôle des habitants	032 482 60 45
Travaux publics	032 482 60 47
Agence AVS	032 482 60 46
Service social	032 482 65 70

### **Site internet**

www.tavannes.ch



## **Rebévelier**

Administration communale Rebévelier  
2717 Rebévelier  
c/o Brogna Alexandra  
Rue des Chardonnerets 7  
2740 Moutier

Téléphone: 079 247 38 62 ou 032 493 47 44

Courriel: rebevelier@bluewin.ch

Heures d'ouverture:  
sur demande



## **Champoz**

Commune mixte de Champoz  
Brogna Alexandra  
Les Grands Clos 19  
2735 Champoz

Téléphone: 032 492 12 88

Heures d'ouverture:  
Lundi soir de 18 h 30 à 19 h 30

www.champoz.ch

admin.champoz@bluewin.ch



## **Saules**

Administration communale  
Milieu du Village 13  
2732 Saules

Téléphone: 032 481 38 28

Courriel: communesauls@bluewin.ch

Heures d'ouverture:  
mercredi de 16 h à 17 h ou sur rendez-vous